



F1 MASTERS LEAGUE

by LGRT

REGLEMENT PARTICULIER

Introduction

Après plusieurs évènements eSport organisés depuis 2023, et en tant qu'amoureux de la Formule 1, il était temps pour moi d'organiser un championnat monoplace, et notamment de Formule 1. Certaines organisations étrangères organisent déjà des championnats monoplaces, avec un programme alléchant et des divisions nombreuses pour permettre à un maximum de pilotes d'y participer. Ici, je n'ai pas cette prétention, et cette première saison sera l'occasion de faire un test grandeur nature et de faire de ce championnat un évènement récurrent et de haut niveau.

Avant tout, nous tenons à rappeler que la philosophie principale des évènements organisés par la LG Racing Team c'est :

- **Esprit sportif** : respectons-nous sur la piste ! Ce n'est pas parce que nous sommes assis dans notre salon que nous ne devons pas adhérer aux règles qui régissent les compétitions réelles.
- **Plaisir** : esprit sportif bien sûr, mais pour autant cela ne reste qu'une passion, gardons à l'esprit que nous sommes là également pour le plaisir.
- **Compétition** : et bien sûr nous ne venons pas en touriste, et chacun est là pour l'amour de la compétition, l'adrénaline et la satisfaction du résultat.

Il s'agit donc d'un championnat de 8 manches, sur des circuits utilisés par le championnat du monde FIA. Elle sera régie par un règlement le plus proche possible du règlement réel de la Formule 1, et sera contrôlé par un ou plusieurs commissaires pour assurer le bon déroulement des courses. Ce championnat est donc avant tout ouvert à tout pilote respectueux des règles et de l'esprit sportif. Il est trop fréquent de croiser des pilotes jouant à un jeu, mais ce F1 Masters League est un évènement de simulation de course automobile, et il va falloir entrer dans la peau d'un véritable pilote de monoplace. Tâchons d'en faire un évènement propre et attrayant, que ça soit en piste ou derrière les écrans de nos followers...

Sur ce, bonne lecture et bonne course.



SOMMAIRE

Inscription et participation	3
Sélection des voitures - Livrées.....	3
Présentation et points clés	3
Contenu requis	3
Organisation / Direction de course	4
Calendrier	4
Préparation.....	4
Format et horaires.....	5
Classement	5
Règlement particulier de la compétition.....	5
Paramètres du serveur	5
Commissaires de course et briefings.....	6
Qualifications et grille de départ	6
Code de conduite et étiquette	6
Pénalités	9
Communication	9
Procédure de départ.....	10
Équipement et questions techniques.....	10
Réclamations	11
Plus d'informations.....	11



Inscription et participation

Pour participer à la session de présélection (Hotlap), Ci-dessous le lien vers le formulaire d'inscription :
<https://simmanagementsystem.com/evenement/249/#generalInfo>

Les pilotes engagés pour le championnat seront les 20 premiers pilotes du classement final de la session de préqualification. La session de préqualification est ouverte du 1^{er} mai 2025 au 31 juillet 2025.

Une inscription à la session de préqualification constitue un engagement à participer à l'événement pour les pilotes sélectionnés pour le championnat.

La liste officielle des engagés sera officialisée au plus tard le 10 août 2025.

L'inscription est ouverte à tous et gratuite.

Le fait d'être sélectionné pour le championnat vaut acceptation du règlement.

Sélection des voitures - Livrées

Le choix de la livrée parmi celles de la saison 2024 de Formule 1 FIA sera effectué en fonction des résultats de la session de préqualification :

- Les 10 premiers pilotes du classement final de la session de préqualification choisiront les uns après les autres leur écurie et leur numéro de course, de la 1^{ère} place à la 10^{ème} place,
- Les 10 pilotes suivants choisiront les uns après les autres leur écurie et leur numéro de course, de la 11^{ème} place à la 20^{ème} place.

Les livrées sont fournies par l'organisateur.

Présentation et points clés

- L'événement se déroulera sur la plate-forme rFactor 2 qui offre :
 - Une météo dynamique,
 - Les dommages affecteront les voitures mais, si les pilotes concernés par ces dommages le souhaitent, les dommages peuvent être réparés lors d'un arrêt au stand. Toutefois, la voiture pourra rouler mais ne sera peut-être pas aussi performante qu'au départ.
- La gestion des pneus est permise mais les voitures prendront le départ avec le plein d'essence suffisant couvrir la durée totale d'une course. Il n'est pas prévu de ravitaillement en essence. Les setups sont libres. Les pilotes travailleront pour créer leurs propres setups afin d'optimiser les performances.

Contenu requis

Tous les pilotes devront posséder la Formula Pro de rFactor 2 ainsi que les circuits du championnat pour pouvoir rejoindre le serveur.



Organisation / Direction de course

La course sera encadrée par plusieurs fonctions :

L'administrateur Serveur : Il gère le paramétrage des serveurs, la météo, le grip, les règles diverses, et s'assure du bon fonctionnement.

Le Directeur de course / Les commissaires : Ils seront là pour prendre des décisions sur le comportement des pilotes en piste et répondront aux réclamations émises par les pilotes. Leurs décisions seront irrévocables.

Les Streamers : La course sera retransmise en direct sur la chaîne Twitch de Plonk72. Le replay sera uploadé dans la semaine suivant chacune des courses sur la chaîne YouTube de la LG Racing Team.

<https://www.twitch.tv/plonk72>

<https://www.youtube.com/@LGRacingTeam-jb6pz>



Calendrier

Les courses se dérouleront selon le calendrier suivant :



Préparation

En tant que participant au championnat, chaque pilote engagé devra respecter les conditions suivantes :

1. S'être entraîné un minimum sur chacun des circuits retenus pour le championnat (contrôlé par les commissaires sur le live timing).
2. D'avoir rejoint le canal briefing sur le TeamSpeak ([version 3](#)) officiel dédié à l'évènement afin de participer au briefing avant chaque course.

Les pilotes s'engagent à effectuer des essais afin de préparer au mieux les courses (un minimum de 20 tours complétés sur le serveur d'entraînement sera exigé pour chaque manche). Dans une perspective de bon déroulement, il est préférable d'arriver sur le circuit en connaissant les différentes trajectoires, points de freinages, zones de dépassements etc... Il en va du bon déroulement des courses pour tous les participants.

Format et horaires

En cas de difficulté de connexion ou en cas de problème avec votre voiture, le support technique de l'organisateur sera disponible par mail (contact@lg-racingteam.fr) ou sur le discord de l'évènement pour vous aider durant les sessions de practice.

- Entre chaque manche, 24h/24 7j/7 : Séance d'essai libre.
- Mardi, veille de chaque manche : Briefing durée 10 minutes max et séances Q1, Q2 et Q3
- Mercredi jour de course : Briefing durée 15 minutes max, warmup de 10 minutes avec remise en grille et départ de la course

Classement

Les classements pilotes et écuries seront publiés et accessibles sur le site internet de la LG Racing Team, sur le discord officiel dédié à l'évènement et sur la plateforme Simracing Management System.

Règlement particulier de la compétition

- Art 1. En participant, tous les pilotes acceptent d'être liés par les règles énoncées dans ce document et dans le règlement sportif du championnat Formula Pro LGRT 2025.
- Art 2. Les pilotes doivent avoir effectués un minimum de 20 tours complets et chronométrés sur le serveur d'entraînement de l'évènement avant chacune des courses du championnat.
- Art 3. Les numéros de voitures sont délivrés par l'organisateur en fonction du choix des pilotes.
- Art 4. Les livrées d'écuries sont fournies par l'organisateur.
- Art 5. Les paramètres météo seront celles récupérées par une API en temps réel dans la base de données des stations météos locales proches de chacun des circuits.
- Art 6. Un spotter par pilote sera accepté. Le spotter pourra se connecter sur le serveur en mode spectateur. Les commissaires contrôleront les personnes connectées sur le serveur et sanctionneront les pilotes qui ne respecteront pas cette règle.
- Art 7. **Concernant l'identité des pilotes, les pseudos, tags sur leur nom, "Your Name" ou autre sont interdits. Chaque pilote devra être inscrit et se connecter sur le serveur sous son vrai nom avec le format "Prénom Nom" sans accent ni caractères spéciaux. Chaque nom de profil de pilote est individuel. Toute usurpation d'identité sera immédiatement sanctionnée d'une exclusion définitive du championnat.**
- Art 8. **Tout ce qui n'est pas dans le règlement n'est pas autorisé.**

Paramètres du serveur

- Art 9. Les paramètres seront les suivants :
- Flag Rules: Black Flag Only.
 - Fuel Usage: Normal.
 - Tire Usage: Normal.
 - Mechanical Failures: Normal.
 - Traction Control: 0 (Off). **Ceci ne concerne que l'aide, mais l'utilisation onboard reste possible.**
 - Anti-Lock Braking: 0 (Low). **Ceci ne concerne que l'aide pour les véhicules non équipés d'ABS.**
 - Stability Control: 0 (Off).
 - Auto Shifting: Off.



- Steering Help: Off.
- Braking Help: Off.
- Damage Multiplier: 90%.
- Track limit : 5 pts.
- Paramétrage météo : météo en temps réel sauf prévisions très pessimistes.
- Etat du revêtement : saturé en gomme.

Art 10. Les setups ne sont pas fixes, les pilotes sont autorisées à créer les leurs.

Commissaires de course et briefings

- Art 11. Malgré l'existence d'un briefing manuscrit multilingue qui sera fourni avant le début du championnat aux pilotes via la plateforme Simracing Management System, le briefing vocal est obligatoire et doit être suivi par tous les pilotes. Pour suivre ce briefing, il est demandé aux pilotes de ne pas rouler, les voitures seront garées dans leur stand. En cas de manquement à cette règle, et sans raison jugée valable par les commissaires, le pilote subira une pénalité de 5 places sur la grille de départ.
- Art 12. L'organisateur nommera des responsables pour superviser l'événement (commissaires) qui resteront anonymes.
- Art 13. Dans toute interprétation des règles, la décision finale est celle des commissaires.
- Art 14. Il n'existe aucune méthode permettant de faire appel des décisions prises par les commissaires. En participant, les pilotes acceptent leur compétence exclusive en matière sportive.
- Art 15. Si les pilotes choisissent de devenir perturbateurs suite à une décision prise par les commissaires de l'événement, ils seront renvoyés à la section "Code de conduite" qui décrit les conséquences de ces actions.
- Art 16. Tous les pilotes doivent s'assurer qu'ils se sont familiarisés avec tous les règlements sportifs et le briefing de course manuscrit, y compris les avenants éventuels des commissaires.
- Art 17. Des briefings vocaux auront lieu sur le TeamSpeak officiel (version 3) dédié à l'évènement. Tous les pilotes devront y assister obligatoirement.
- Art 18. Des briefings supplémentaires peuvent être demandés par les commissaires.

Qualifications et grille de départ

- Art 19. Les qualifications consistent en 3 sessions : une de 15 minutes, une de 10 minutes et une de 8 minutes.
- Art 20. Tout au long des séances de qualification, les commissaires surveilleront les pilotes. Si les actions d'un pilote sont jugées contraires aux règlements du championnat ou à l'esprit de la compétition, les commissaires pourront choisir de sanctionner ce pilote.
- Art 21. Il est interdit d'utiliser la touche ECHAP sauf lorsque la voiture se trouve dans la voie des stands. La touche ECHAP en piste est interdite. Toute panne d'essence ou un état dégradé de la voiture ne permettant pas de rentrer au stand suite à un incident impliquera un abandon de la séance. Dans ce cas les commissaires autoriseront le pilote concerné à appuyer sur la touche ECHAP.
- Art 22. Les codes 80 seront possibles si la piste devient dangereuse par suite d'un incident.

Code de conduite et étiquette

- Art 23. Les pilotes ne doivent pas forcer les autres à sortir de la piste.
- Art 24. Si un autre pilote a une **partie significative** de sa voiture à côté d'un pilote à tout moment, ce pilote devra laisser de la place à l'autre. Cette partie significative de la voiture doit être à côté du pilote en dehors d'une



zone de freinage. Si un pilote ne parvient pas à laisser de l'espace (au moins la largeur d'une voiture) à un pilote qui a une partie significative de sa voiture à ses côtés, il risque alors d'être placé sous enquête par les commissaires, ce qui peut entraîner une pénalité. Dans cette compétition, une partie significative de la voiture est définie comme un minimum de la roue avant de la voiture à côté de la roue arrière d'une autre voiture.

- Art 25. Si un pilote entre en contact avec une voiture sans qu'une partie importante de sa propre voiture soit à côté de son pilote avant une zone de freinage, et que cette voiture soit influencée négativement par ce contact, il peut alors être placé sous enquête des commissaires et recevoir un avertissement ou une pénalité.
- Art 26. Les pilotes ne doivent pas zigzaguer excessivement pour défendre leur position. Un pilote peut sortir de la ligne de course et revenir une fois. Tout autre mouvement peut entraîner un avertissement ou une pénalité.
- Art 27. Les pilotes doivent respecter les limites de la piste. Les limites de piste sont définies par les lignes blanches pleines. Une voiture doit garder deux roues ou plus à l'intérieur de ces lignes blanches. Ces infractions sont automatiquement pénalisées par la plateforme de simulation rFactor2, mais des pénalités supplémentaires peuvent être appliquées par les commissaires à leur discrétion. Veuillez consulter la section "PÉNALITÉS" du présent document.
- Art 28. Si un régime de Virtual Safety Car (code 80) est annoncé à tout moment pendant la course, les pilotes doivent faire preuve de prudence et être prêts à s'arrêter et/ou à prendre des mesures d'évitement.
- Art 29. Si une Safety Car entre en piste, les pilotes devront respecter le règlement sportif du championnat de Formule Pro LGRT 2025.
- Art 30. Si un pilote rejoint la piste suite à un incident, quel qu'il soit, il est impératif qu'il le fasse en toute sécurité. Les pilotes doivent rejoindre la piste si possible de manière sûre et contrôlée afin d'éviter de nouveaux incidents. Ne pas le faire peut entraîner un avertissement ou une pénalité.
- Art 31. En cas de tête à queue, les pilotes devront garder le pied sur le frein pour ralentir la voiture le plus rapidement possible.
- Art 32. Des drapeaux bleus seront émis par la plateforme de simulation rFactor2 pour les pilotes qui sont à un ou plusieurs tours derrière une voiture qui approche, veuillez les respecter en leur permettant de passer si possible.
- Art 33. L'utilisation de la voie des stands pour toute autre raison que la réparation de dommages, le changement de pneus, un drapeau rouge ou l'exécution d'une pénalité est strictement interdite.
- Art 34. Lorsqu'ils rejoignent la piste depuis la voie des stands, les pilotes doivent rester à droite ou à gauche de la ligne de sortie des stands, selon la disposition des stands sur chacun des circuits, et ne pas franchir ni toucher la ligne blanche continue. Cette infraction entraînera une pénalité.
- Art 35. Les commissaires pourront mettre en œuvre une « Virtual Safety Car ». A ce moment-là, les pilotes seront tenus de réduire leur vitesse à 80 km/h (par l'activation obligatoire du limiteur de vitesse ou le pit limiter). Les commissaires informeront les pilotes, sur le TeamSpeak officiel (version 3) dédié à l'évènement, que cela va se produire en indiquant un « Attention code 80 5 4 3 2 1 code 80 ». A partir de cet instant, tous les pilotes ne doivent pas dépasser 80 km/h et les dépassements sont interdits, sauf dans le cas de voitures bloquées ou endommagées. Lorsque les commissaires seront prêts à relancer la course, ils indiqueront « Attention Green flag dans 5 4 3 2 1 green flag » et les pilotes pourront reprendre la course à pleine vitesse.
- Art 36. La voie des stands sera ouverte du début de la course jusqu'à la fin de la course sauf avis contraire des commissaires.
- Art 37. Dans les stands, les voitures en sortant circuleront sur la voie de gauche, les voitures y entrant sur la voie de droite.
- Art 38. Si un pilote souhaite déposer une réclamation formelle contre un autre pilote, il doit en informer les commissaires en personne ou par la voix de leur spotter via le TeamSpeak officiel (version 3) de l'évènement. Il ne faudra pas abuser à tort de ce moyen de communication avec les commissaires pour ne pas les gêner dans leur travail de surveillance.



- Art 39. Tous les pilotes doivent se conduire d'une manière qui reflète positivement l'organisateur (et l'un de ses partenaires éventuels) et les autres pilotes et se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à tout moment.
- Art 40. Les pilotes ne doivent pas adopter un comportement que l'organisateur jugent préjudiciable à l'évènement, à la réputation ou aux relations d'un individu ou de ses partenaires.
- Art 41. Aucune forme de tricherie, de mode de commande du jeu, d'esprit du jeu ou d'obtention d'un avantage injuste de quelque manière que ce soit ne sera tolérée. Cela inclut, mais n'est pas limité à :
- Modification matérielle - Toute modification apportée à un élément matériel lui permettant de fonctionner d'une manière non prévue par le fabricant.
 - Piratage - Toute modification apportée au jeu ou à un autre logiciel par toute personne autre que par le biais de correctifs ou de mises à jour logiciels standard.
 - Exploiter les problèmes du jeu - Utiliser intentionnellement n'importe quel bogue du jeu pour rechercher un avantage. L'exploitation est définie comme l'utilisation de toute fonction de jeu qui, à la seule discrétion de l'organisateur, ne fonctionne pas comme prévu.
 - Usurpation d'identité (y compris jouer sous le compte d'un autre pilote) - à comprendre comme jouer sous le compte d'un autre pilote ou solliciter, inciter, encourager ou ordonner à quelqu'un d'autre de jouer sous le compte d'un autre pilote.
 - Collusion - Tout accord entre 2 participants ou plus et/ou d'autres personnes pour affecter une compétition ou une course et/ou des pilotes adverses.
 - Tout autre comportement déterminé comme étant de la triche, de mode de commande du jeu, de l'esprit de jeu ou l'obtention d'un avantage injuste de quelque manière que ce soit par l'organisateur.
- Art 42. Les pilotes sont responsables d'informer l'organisateur dans les meilleurs délais de toute forme de tricherie, de mode de commande de jeu, d'esprit de jeu ou d'obtention d'un avantage déloyal par tout autre pilote dont ils ont connaissance.
- Art 43. Les pilotes doivent signaler à l'organisateur les agissements déloyaux dont ils auraient connaissance. Tout pilote qui serait réputé, à la seule appréciation de l'organisateur, avoir triché ou se comporter de quelque manière que ce soit comme décrit ci-dessus pourra être sanctionné et/ou disqualifié.
- Art 44. Aucun pari ou jeu d'argent par un pilote ou toute personne liée à un participant n'est autorisé en aucune circonstance. De plus, aucun pilote ou personne liée ne peut bénéficier directement ou indirectement d'un pari ou d'un jeu d'argent.
- Art 45. Les pilotes ne doivent offrir ou accepter aucun cadeau ou récompense à ou de quiconque pour des services promis, rendus ou à rendre en rapport avec l'évènement.
- Art 46. Les pilotes doivent respecter à tout moment les personnes impliquées dans l'organisation de l'évènement, les sponsors et/ou les partenaires éventuels. Les pilotes ne doivent pas utiliser de gestes obscènes, de langage ou de commentaires offensants, notamment :
- Discours de haine ou comportement discriminatoire - Les pilotes ne peuvent pas utiliser un langage jugé par l'organisateur comme obscène, grossier, vulgaire, insultant, menaçant, abusif, calomnieux, diffamatoire ou autrement offensant ou répréhensible ; ou promouvoir ou inciter à la haine ou à un comportement discriminatoire, en n'importe quel lieu et à tout moment. Les pilotes ne peuvent pas utiliser les installations, services ou équipements fournis ou mis à disposition par l'organisateur ou ses sous-traitants pour publier, transmettre, diffuser ou autrement mettre à disposition de telles communications interdites. Les participants ne peuvent pas utiliser ce type de langage sur les réseaux sociaux ou lors d'événements publics tels que le streaming.
 - Les agressions ou comportements violents ou physiques vis-à-vis de l'organisateur, de ses partenaires éventuels ou d'autres participants ne seront pas tolérés.
 - Le harcèlement de quelque nature que ce soit - est strictement interdit. Le harcèlement est défini comme des actes systématiques, hostiles et répétés se déroulant sur une période de temps considérable, qui visent à isoler ou à ostraciser une personne et/ou à porter atteinte à la dignité de la personne.
 - Propos, phrases ou gestes discriminatoires - Porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité d'une personne, ou d'un groupe de personnes, d'une équipe, d'une marque, d'un sponsor, d'un pays, par des propos



ou des actes méprisants ou discriminatoires en raison de sa race, de sa couleur de peau, de l'origine ethnique, nationale ou sociale, du sexe, de la langue, de la religion, de l'opinion politique ou toute autre opinion, de la situation financière, de la naissance ou tout autre statut, de l'orientation sexuelle ou toute autre raison ne seront pas tolérés.

e. Trolling - Tout participant qui publie des messages incendiaires, superflus ou hors sujet dans une communauté en ligne, comme un forum, une salle de discussion ou un blog, avec l'intention principale de provoquer une réaction émotionnelle des lecteurs ou de perturber autrement le sujet normal discussion. Tout comportement jugé contraire au présent Code de Conduite est punissable à la seule discréption de l'organisateur et peut entraîner la disqualification du championnat.

f. Pilotes publant sur les réseaux sociaux des contenus négatifs, perturbateurs et préjudiciables à la marque à propos de l'organisateur, du jeu et de leurs partenaires éventuels en général et/ou de tout autre pilote, y compris, mais sans s'y limiter, des images et des vidéos d'erreurs du jeu, peut entraîner le retrait du participant (en conséquence) de l'évènement.

g. Ralliement d'autres pilotes pour déclarer forfait pour la compétition - Tout pilote qui incite les autres pilotes à déclarer forfait sera disqualifié. Cela inclut la création de conversations de groupe sur n'importe quelle plate-forme demandant aux autres pilotes de se retirer/d'abandonner.

Pénalités

Il existe plusieurs types de pénalités émises dans ce championnat. Il est important que les pilotes soient conscients des différences entre elles et de la manière d'agir lorsque chaque type de pénalité est reçu.

- Art 47. Réprimande - Les commissaires peuvent avertir un pilote avant des sanctions supplémentaires à leur discréption. Ces avertissements seront officiellement enregistrés et pourront être utilisés pour décider des pénalités ultérieures.
- Art 48. Pénalité de conduite - Selon le cas, les commissaires peuvent appliquer une pénalité de temps à sa discréption.
- Art 49. Pénalité de Stop-Go ou de drive-through - Géré par rFactor2 mais selon le cas, les commissaires peuvent appliquer une pénalité de Stop-Go ou de drive-through à sa discréption.
- Art 50. Pénalité de temps (après la course) - Les commissaires peuvent décider d'ajouter du temps à un pilote au terme de la course.
- Art 51. Pénalité sur la grille – les commissaires peuvent décider d'un nombre de places de pénalité sur la grille de départ si une infraction a été relevé durant les sessions précédant la course (5 ou 10 en fonction de la gravité de l'incident).
- Art 52. Disqualification - dans des circonstances extrêmes, les commissaires peuvent trouver les actions, l'attitude ou le comportement d'un pilote contraires à l'esprit du championnat et trouver que cela mérite une disqualification.
- Art 53. Pour rappel, toutes les pénalités émises par les commissaires sont sans appel.

Communication

- Art 54. Toutes les informations de contrôle de course seront émises à partir du canal vocal des commissaires sur le TeamSpeak officiel (version 3) dédié à l'évènement, par « chuchotement » sur tous les canaux des pilotes.
- Art 55. Les pénalités (autres que les limites automatiques de piste et les pénalités dans la voie des stands) seront annoncées via ce même canal TeamSpeak (version 3), et par « chuchotement » à l'ensemble des pilotes.
- Art 56. Le chat textuel dans rFactor2 n'est autorisé que pour les commissaires, ou sera bloqué.
- Art 57. Il est donc obligatoire que les pilotes soient connectés sur le TeamSpeak (version 3) en permanence.



Procédure de départ

- Art 58. Les pilotes sont priés de rejoindre le serveur au plus tard 15 minutes avant le début d'une session.
- Art 59. Il est de la responsabilité des pilotes de s'assurer qu'ils ont sélectionné la bonne livrée pour rentrer sur le serveur - le non-respect de cette consigne entraînera une pénalité.
- Art 60. Au départ de la course, il y aura une (1) minute trente (30) secondes de temps pour s'aligner sur la grille, les pilotes doivent s'assurer de le faire le plus rapidement possible. Une fois que le compte à rebours atteint 0, il n'y aura plus aucune possibilité de rejoindre la grille de départ.
- Art 61. Une fois la transition vers le départ de la course entamée, les pilotes n'ont plus la possibilité de vérifier les performances du matériel. Par conséquent, les performances ultérieures de l'équipement seront considérées comme malheureuses pour le ou les pilotes concernés, mais il n'y aura plus d'opportunité de rectifier les problèmes sans affecter la course.
- Art 62. Le départ de la course sera un départ arrêté précédé d'un tour de chauffe. Le pilote en pole position devra respecter une vitesse de 100 km/h maximum jusqu'à la ligne de départ.

Équipement et questions techniques

- Art 63. Les pilotes sont tenus de fournir et d'entretenir leur propre équipement.
- Art 64. Comme indiqué dans la procédure de départ ci-dessus, les pilotes sont responsables de vérifier l'état de fonctionnement de leur équipement avant le départ des courses.
- Art 65. Les problèmes techniques pendant une course peuvent être considérés comme malheureux.
- Art 66. Si un pilote est déconnecté du serveur, la voiture sera renvoyée dans la voie des stands et il ne sera plus possible de reprendre la course pour le pilote concerné.
- Art 67. Si un problème technique (matériel) survient durant une course, le pilote devra si possible garer sa voiture dans une zone sans risque pour les autres pilotes et ne surtout pas appuyer sur la touche ECHAP. Le pilote concerné ou son spotter pourront alors venir sur le canal TeamSpeak (version 3) des commissaires pour faire part du problème. Les commissaires pourront alors autoriser le pilote à appuyer sur ECHAP, et ce pilote sera considéré comme DNF.
- Art 68. S'il y a une panne réseau catastrophique qui affecte l'hôte du serveur, la procédure suivante sera suivie :
 - a. la course sera signalée par les commissaires par un drapeau rouge « Red Flag... Red Flag » et la course reprendra avec les pilotes reprenant leurs positions tels qu'elles étaient au moment du dernier passage du pilote de tête sur la ligne d'arrivée lorsque la panne s'est produite. La course se déroulera pour la durée du temps restant.
 - b. Dans ces conditions, à la reprise de la course, les pilotes seront regroupés pour un nouveau départ arrêté avec un tour de chauffe, le nombre de tours déjà parcourus restitués, soit automatiquement, soit manuellement progressivement.
- Art 69. Si un drapeau rouge technique est requis par les commissaires:
 - a. les pilotes doivent s'aligner en file indienne derrière la ligne de sortie de la voie des stands. Aucun dépassement n'est autorisé. Le premier pilote arrivant sur la ligne d'arrivée s'arrête et ainsi de suite.
 - b. le chronométrage ne sera pas interrompu mais le temps sera rajouté pour réaliser une reprise de course avec le temps restant au moment du drapeau rouge.
 - c. l'heure de reprise de la course sera communiquée via le TeamSpeak officiel (version 3) dédié à l'évènement.
 - d. Dans ces conditions, à la reprise de la course, l'ordre et le nombre de tours devraient être identiques à celui relevé au moment de l'annonce du drapeau rouge (dernier tour effectué par le leader). Les

voitures seront donc triées et regroupées pour un départ lancé conformément à la procédure indiquée dans le règlement sportif du championnat de Formule Pro LGRT 2025.

Réclamations

- Art 70. Les réclamations doivent être faites via le canal TeamSpeak des commissaires par le spotter du pilote ou par le pilote lui-même s'il le peut. Il sera demandé d'être le plus précis possible (le nom du pilote réclamant, le nom du pilote accusé, le tour durant lequel s'est déroulé l'incident, le virage concerné et une description concise de l'incident).
- Art 71. Les réclamations doivent donc être déposées en direct (dans les 3 tours suivant l'incident), ou après la course si le pilote n'a pas de spotter. Pour information, le replay de chaque course sera activé sur le serveur et sera mis à disposition après chacune des courses.

Plus d'informations

Toutes autres informations doivent être adressées à la boîte mail contact@lg-racingteam.fr. L'organisateur veillera à répondre dès que possible.

La version définitive du règlement sportif sera communiquée aux pilotes au plus tard 2 jours avant l'épreuve.

ATTENTION : LES ORGANISATEURS SE RESERVENT LE DROIT DE MODIFIER LE REGLEMENT LE CAS ECHEANT. TOUTE MODIFICATION SERA COMMUNIQUÉE DIRECTEMENT AUX PILOTES.

